Compte rendu du Comité Technique Local du 14/04/2022

Ce CTL s'est de nouveau tenu en présence de Madame AUDUREAU en tant que Directrice par intérim et pour la première fois réunissant en présentiel dans une même salle de réunion l'ensemble des collègues titulaires et suppléants, depuis l'assouplissement des mesures de contraintes sanitaires décidé par le gouvernement le 14 mars 2022.

Solidaires Finances Publiques 34 a lu une déclaration liminaire offensive qui a donné le ton de ce CTL (liminaire en PJ).

Voici les différents points abordés lors de ce CTL :

– Fonds dédié à l'amélioration du cadre de vie au travail des agents (accord majoritaire informel)

Ce fonds est issu du protocole d'accord signé entre les OS et la DG en octobre 2021. Il correspond au volet 3 de cet accord. Il est dédié à l'amélioration du cadre de vie au travail.
Pour rappel, le volet 1 correspondait à la prime de Noël perçue par l'ensemble des agents et le volet 2 à une augmentation des taux de promotion interne.
Il permettra de financer des actions dès 2022, à hauteur de 160 841 € dans la DDFIP 34.
La DG a rappelé que l'utilisation de ce fonds est dédié à des actions collectives.

Dès l'ouverture des discussions, **Solidaires Finances Publiques 34** se positionne fortement sur l'installation et l'amélioration d'espace de convivialité partout où c'est possible.
Car depuis 3 ans, **Solidaires Finances Publiques 34** s'oppose frontalement à la direction et à sa politique de destruction de ces espaces de convivialité et des collectifs de travail.

Ouvrir une brèche dans la politique de destruction des conditions de travail de la DDFIP 34 est une réelle victoire !

Il aura fallu 2 groupes de travail et ce CTL pour sélectionner 59 projets collectifs parmi les 370 propositions des agents.
Sur chaque site, il a été alloué un montant d'environ 117 € pour chaque emploi inscrit au TAGERFIP.
Ces budgets ainsi déterminés permettront la réalisation des 59 projets. Pour ne léser aucun service les éventuels reliquats permettront d'acquérir des biens en relation avec l'amélioration du cadre de vie au travail.

Au regard des nombreux chantiers à la DDFIP 34 , **Solidaires Finances Publiques 34** a fait part de la crainte de perdre les budgets non engagés en 2022 conformément à la note. La direction s'est engagée à la réalisation complète des 59 projets même si certains ne se feront qu'à l'issue des travaux immobiliers en cours ou à venir.

À la demande de **Solidaires Finances Publiques 34**, la direction s'engage à nous rendre compte de l'avancement des projets à chaque CTL.

Le vote pour s'est fait à l'unanimité.

Vous trouverez en annexe le tableau récapitulant les 59 propositions retenues classées par site.

– Transfert des taxes d'aménagement et redevances d'archéologie préventive (pour avis)

La décision de transférer la liquidation des taxes d'urbanisme (TU), assurée principalement par les directions départementales des territoires et de la mer (DDTM), aux services de la DGFiP a été prise par le Premier Ministre et matérialisée dans l'article 155 de la loi de finances pour 2021.

La mission de liquidation des TU relèvera des services fonciers (division des particuliers, cellule foncière du SIP) , et s'intégrera aux procédures de gestion de déclaration et de relance en matière foncière, en cours de refonte dans le cadre du projet Gérer Mes Biens Immobiliers (GMBI).

Le transfert de la mission de liquidation des TU de la DDTM à la DDFIP 34 conduira à implanter dans l'Hérault 4 emplois B et C (1 en 2022, 1 en 2023 et 2 en 2024). Aujourd'hui, une seule arrivée connue, un contrôleur en septembre 2022. Il fera la préfiguration et de la formation.

Solidaires Finances Publiques 34 déplorent que seul le volet RH ait été discuté au niveau national. Nous constatons une fois de plus que la charge de travail transférée au SIP n'est pas quantifiée. Que se passera-t-il si personne d'autre n'arrive de la DDTM ? La direction n'a aucune réponse !

Une fois de plus, un transfert de mission niant les compétences techniques et ne servant qu'aux suppressions d'emplois !

Vote contre.

Fusion des Services de Publicité Foncière (pour avis)

Depuis le 01/04/2021, les deux Services de Publicité Foncière de Montpellier (SPF) dont l'un (SPF M1) a en charge plus particulièrement la mission d'enregistrement sont installés sur le même site, initialement celui de CHAPTAL et depuis le courant du mois de mars 2022 au R+2 du site APOLLO, Bâtiment B.
Une fusion est programmée par la direction générale au 12/09/2022 des deux SPF de Montpellier par la fusion des bases dans Fidji. La fusion juridique et la fusion des bases interviennent le même jour, à savoir le **12/09/2022** pour le département de l'Hérault.
Le SPF résultant de la fusion prendra le nom du SPF absorbant, soit SPFE Montpellier 2.
La direction indique que la fusion ne sera effective qu'avec le même délai de publication. Aujourd'hui, l'écart entre les deux services est de 68 jours.

Solidaires Finances Publiques 34 dénonce que pour réduire cet écart, la direction privilégie la dégradation des délais de publication d'un service plutôt que d'améliorer les délais de celui en difficulté. Mettant ainsi à mal la conscience professionnelle de nos collègues !

Comment se satisfaire d'une politique dont l'objectif est d'avoir 150 jours de délai de publication.
Solidaires Finances Publiques 34 dénonce le manque d'emplois dans cette mission abandonnée depuis bien trop longtemps, avec toutes les conséquences que cela occasionne sur les services fiscaux et les contribuables !
Solidaires Finances Publiques 34 ne peut accepter une nouvelle fusion de services, car nous savons que cette politique ne fonctionne pas. Elle n'est que le fruit des restrictions budgétaires, destructrice d'emplois !
Solidaires Finances Publiques 34 déplore que ces services tellement impactés au niveau métier, doivent en plus subir les insuffisances d'un déménagement sur Apollo pour le moins chaotique.
Car comme tous les services de Chaptal, ils doivent faire face à des problèmes de conditions de travail déplorables. Que ce soient les ambiances thermique, lumineuse ou sonore, toutes sont en dessous de l'acceptable.
Que dire des toilettes bouchées régulièrement voire fermées car inutilisable !

Pour **Solidaires Finances Publiques 34**, c'est tout simplement inadmissible !

Vote contre à l'unanimité, ce point sera présenté une nouvelle fois au prochain CTL.

Campagne déclarative 2022 (pour information)

La direction nous informe de la reconduction à l'identique des campagnes précédentes.
Elle sera orientée vers le téléphone et les E-contacts (conviviance, numéro national…).
Elle mobilise outre les SIP, d'autres services (DAJ, PCE et PCRP) et des moyens extérieurs (étudiants droits, services civiques, EFS …).
Solidaires Finances Publiques 34 dénonce que cette campagne « low cost » s'éloigne de plus en plus du contribuable et emploie de plus en plus de personnels extérieurs au SIP. Une nouvelle fois les conséquences des suppressions d'emplois et de la non prise en compte de nos compétences et de nos technicités.

Autrefois point d'orgue de l'administration fiscale, aujourd'hui elle ressemble à un rendez-vous manqué avec le contribuable et ne tient que sur un fil grâce à des collègues à bout de force !

Harmonisation des horaires d’ouverture des services au Public (pour avis)

L'objectif de la Direction est l’harmonisation des horaires d’ouverture sur l’ensemble des sites : ouverture au public de 8h30 à 12h15 et sur rendez-vous téléphonique de 13h30 à 16h00.

Solidaires Finances Publiques 34 constate que l’antenne de Agde n’a pas les mêmes horaires que l’EFS qui l’héberge. La direction va se saisir de la problématique.
Solidaires Finances Publiques 34 a évoqué les difficultés familiales éventuelles des collègues suite à ces changements d’horaires et insiste pour que la direction demande aux chefs de services d’être conciliants.

Solidaires Finances Publiques 34 vote pour, car une harmonisation des horaires d’ouverture offre une meilleure lisibilité de notre service public auprès des contribuables et des usagers.

Point sur les recrutements spécifiques (pour information)

Suite à une demande lors d’un précédent CTL, la direction a fait un point sur les recrutements spécifiques.
Pour l’année 2020, la DDFIP 34 a été autorisée à recruter 7 contractuels dits de longue durée.
Pour 2021, la DDFIP 34 a été autorisée à renouveler un contrat du cadre A pour 12 mois (jusqu’au 31/08/2022) et à recruter 13 autres contractuels.

Suite à la déclaration liminaire de **Solidaires Finances Publiques 34**, la direction a changé la présentation sur cette année par rapport aux documents fournis.
En effet sur 2022, elle a fait l’impasse sur les 18 autorisations de recrutement (prématurées !), pour nous parler seulement des 2 emplois spécifiques, eux autorisés (2B : un Webmaster et un Gestionnaire de Patrimoine Privée).

Car les règles autorisent un recrutement d’un contractuel uniquement si un poste est vacant à l’issue du mouvement national et que personne ne soit en attente de mutation sur le département ou dans le cadre d’un emploi spécifique.

Donc pour 2021, **Solidaires Finances Publiques 34** a dénoncé que l'emploi de A sur le SGC de St Pons était illégal, car des A étaient encore sur liste d'attente (PS : l'emploi n'a pas été pourvu).
En réponse, un silence gêné de la direction.

Solidaires Finances Publiques 34 exige que la transparence soit faite sur les prochains recrutements et vérifiera que les règles soient respectées et qu'aucun collègue ne soit lésé !

Solidaires Finances Publiques 34 dénonce l'augmentation du nombre de recrutements de contractuels à la place de lauréat aux concours.
Ils ont des droits et des devoirs différents des fonctionnaires.
Un contrat précaire de 3 ans uniquement renouvelable une fois par la direction avec un salaire largement inférieur au minima de nos catégories A, B et C.
Sans vouloir stigmatiser ces collègues, la montée en puissance de ce type de recrutement est une menace pour notre administration et pour notre statut.

Constater qu'une direction locale commence à s'affranchir des règles de recrutement pour compenser ses emplois vacants, doit alerter sur la politique de la DG en termes d'emploi !

Bilan de la formation professionnelle 2021 et Plan de formation 2022 :

1. Bilan de la formation professionnelle 2021 (pour information)

Les formations en présentiel se sont tenues du 1er janvier au 31 août 2021 avec la contrainte de la demi-jauge dans les salles de formation. Les formations en pleine jauge ont été à nouveau organisées à partir de septembre 2021.

Depuis le mois de septembre, les formations retrouvent un niveau d'avant COVID.

2. Plan de formation 2022 (pour avis)

Solidaires Finances Publiques 34 fait remarquer que les documents ne sont pas complets et ne permettent pas de se prononcer sur ce plan.
Suite à notre remarque, la direction acquiesce et reporte ce point du jour et son vote au prochain CTL.

Par ailleurs, **Solidaires Finances Publiques 34** demande qu'une formation spécifique sur l'utilisation des outils collaboratifs en télétravail soit programmée pour les agents.

Budget exécuté en 2021 et budget prévisionnel 2022 (pour information)

Le projet de budget 2022 a pour objectif de garantir les dépenses essentielles au bon fonctionnement des services, le financement des travaux et devrait permettre la préservation des dépenses métier. La dotation s'élève à 8 969 K€ en crédits de paiement. Le budget est en hausse de 6 % par rapport à 2021.

Travaux du Plan de relance en site occupé (pour information)

La direction présente les travaux du Plan de relance. L'objectif recherché est de réaliser des gains énergétiques et d'améliorer les conditions de vie au travail.

– Site du Millénaire : fin des travaux : début 2023

– Site de Lunel : fin des travaux : octobre 2022

-Site de Pézenas : fin des travaux : quatrième trimestre 2022

– Site de Montmorency (bâtiment DDFiP et INSEE) : durée des travaux juillet 2022 à décembre 2023.

À la fin de la présentation, **Solidaires Finances Publiques 34** s'insurge et trouve inadmissible que ces travaux en site occupé n'aient jamais été présentés en CHSCT en amont. Aucun acteur de la prévention (ISST, médecins…) n'a pu intervenir et donner son point de vue sur les zones tampons et autres aménagements. Aucun plan n'a été fourni !

Les excuses de la direction sur le nombre de chantiers en cours ne sont pas recevables pour **Solidaires Finances Publiques 34**. Nous leur avons reproché de ne respecter ni le code du travail ni les recommandations du ministère dans la conduite de projet de travaux.

Pire, **Solidaires Finances Publiques 34** a découvert lors d'une visite de service au Millénaire que ces travaux avaient commencé. Les collègues avaient en partie déménagé et allaient y travailler dans des conditions déplorables.

Au SIP, l'aménagement de la salle d'accueil en bureau de 10 personnes ainsi que la création de mini cloisons dans des box d'accueil et tout ça avant le début de la campagne déclarative !
Au SIE, sur la zone tampon, 20 bureaux pour 29 agents donc obliger de faire une rotation sur les bureaux pendant 4 mois. Une entrée fracassante de la DDFIP 34 dans le flex-office !

Mais **Solidaires Finances Publiques 34** a rappelé que ce sujet serait traité le lendemain au CHSCT prévu et compétent sur ce point !

La direction n'a pu que se confondre en excuses et abonder dans notre sens.

Pour info : au CHSCT le lendemain, la direction nous a proposé, embarrassée pour rattraper ses fautes :
– d'organiser des visites sur les sites en travaux.
– de mettre en place un comité de suivi mensuel des travaux du plan de relance.
– de fournir les plans demandés par **Solidaires Finances Publiques 34**.
(à suivre dans le compte rendu du CHSCT)

Bilan à mi-parcours du plan DGFIP 2020-2022 pour l'égalité professionnelle (pour information)

La part des femmes à la DGFIP en 2021 représentent au 31 décembre 58,2 % parmi ses effectifs, et sont majoritaires au sein de toutes les catégories, la part des femmes étant plus importante au sein des catégories B et C.

Les perspectives d'actions au plan national et local sont de faire progresser la représentation des femmes dans les emplois de direction afin d'atteindre la cible de 50 % fixée par le COM (Contrat d'Objectifs et de Moyens) en 2022, car les objectifs de 2021 de 40 % n'ont pas été atteints avec 37,5 % !

Questions diverses

Grève :

Suite à une remarque de **Solidaires Finances Publiques 34** lors du précédent CTL sur certaines erreurs constatées sur le nombre de grévistes lors de la grève du 27/01, la direction a fait une extraction SIRHIUS sur les jours non payés.

En comparaison avec les chiffres publiés lors de cette grève, il a été constaté une discordance de 11 agents en plus (158 retenus au lieu de 147 annoncés) rehaussant le taux de grève de 15,02 % à 16,14 %.
La direction reconnaît des erreurs dans les 2 sens sur les 10 dernières grèves mais relativise, car rapportées sur 10 journées de grèves, les erreurs se compensent et ne seraient que de 0,1 %.
Solidaires Finances Publiques 34 a obtenu que l'extraction SIRHIUS nous soit communiquée après chaque grève.

EDR relais :

Solidaires Finances Publiques 34 a saisi la direction sur le devenir des EDR relais.
La direction confirme que l'effectif des EDR relais a bien été supprimé au CTL emploi. De ce fait les collègues participeront au prochain mouvement de mutation locale avec les priorités relatives aux suppressions de services.
Selon la direction suite à une réunion avec les agents, seuls 5 voudraient rester EDR et la direction n'aurait que 4 postes vacants. Tous les autres auraient leur premier vœu.
Solidaires Finances Publiques 34 restera extrêmement vigilant lors du mouvement sur le sort qu'il leur sera réservé, et à ce titre vous penserez à nous faire remonter vos fiches de mutation.

Espace co-working EDR :

Solidaires Finances Publiques 34 demande des précisions sur la création d'un espace co-working EDR sur le site de Béziers Verdier.
La direction nous confirme que le but est de spécialiser des EDR sur des taches communes à plusieurs sites, de les mutualiser et d'économiser en parallèle sur les frais de déplacement.
Solidaires Finances Publiques 34 répond que le travail à distance ne rentre pas dans le cadre de la mobilité fonctionnelle et géographique des EDR. Leur situation au sein des services leur permet d'être plus efficients, plus réactifs et plus motivés.
Solidaires Finances Publiques 34 dénonce ce changement dans la doctrine d'emploi des EDR.

SYNDICAT NATIONAL Solidaires Finances Publiques 34 Section de l'Hérault